

Mission, vision et valeurs

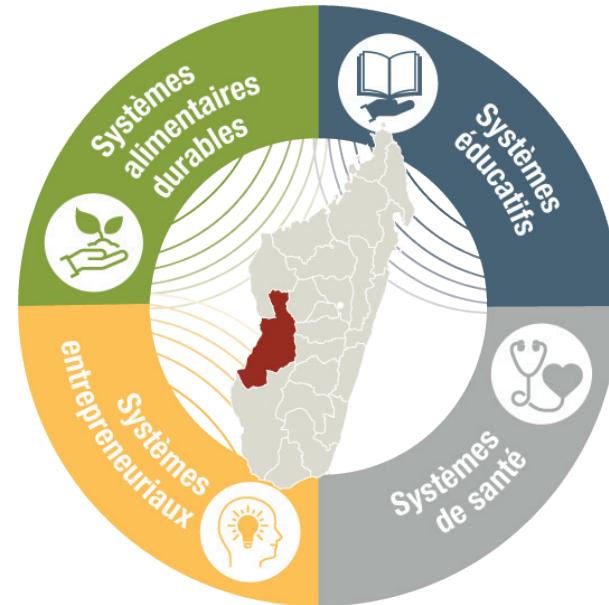


Afin d'assurer la qualité et la durabilité de ses interventions, Louvain Coopération met en œuvre ses projets en collaboration avec des partenaires locaux (organisations de la société civile, autorités locales, relais communautaires, etc.). Cette méthodologie consiste à :

- **S'appuyer sur l'expertise locale et coconstruire** les projets avec les partenaires locaux.
- **Accompagner les programmes de développement durable** des communautés portés par des partenaires locaux.
- **Soutenir les stratégies de développement** des partenaires locaux par des plans de renforcement de capacités adaptés.
- **Faciliter la mise en réseau et l'échange** entre acteurs locaux pour permettre le partage des bonnes pratiques et la création de synergies opérationnelles.
- **Stimuler l'émergence d'approches innovantes**, notamment par la valorisation des savoir-faire locaux et la mobilisation des compétences universitaires du Nord et du Sud.

L'impact, l'apprentissage, l'innovation, la solidarité et le partenariat sont des valeurs importantes pour vous ? Construisons ensemble, de manière consciente et critique, un monde durable, équitable et solidaire.

Approche systémique & multidisciplinaire

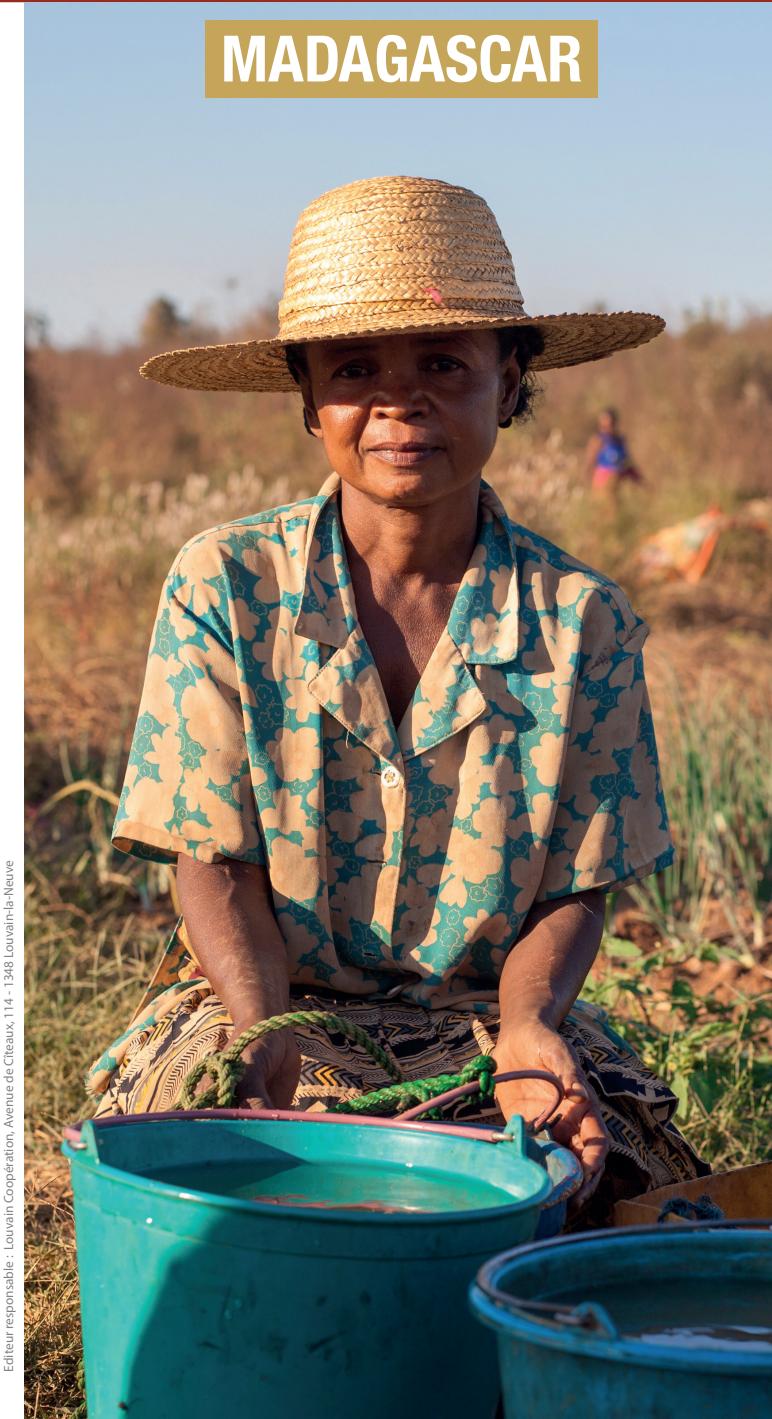


Louvain Coopération, l'ONG de l'UCLouvain, s'engage à réduire les inégalités et la pauvreté en développant des solutions novatrices, répliques et impactantes.

Nous menons dans 10 pays une soixantaine de projets qui mobilisent les forces de nos partenaires et de la communauté universitaire.

Louvain Coopération veut développer des actions plus intégrées, insérées au sein de **quatre grands systèmes**, dont les interactions permettront de croiser les savoirs plutôt que de les segmenter. Aux systèmes, sont intégrées différentes thématiques transversales, qui influencent et sont prises en compte dans l'ensemble de ses interventions. Il s'agit du **Genre**, de l'**Environnement**, des **Droits humains** et du **Travail décent**.

MADAGASCAR



Editeur responsable : Louvain Coopération, Avenue de Cœteaux, 114 - 1348 Louvain-la-Neuve

SYSTÈMES ENTREPRENEURIAUX INCLUSIFS



OBJECTIF

Promouvoir la culture d'entreprise et soutenir le développement d'initiatives économiques durables et innovantes.

ACTIONS

Renforcer la position des petits exploitants sur le marché :

- Mise en place de coopératives agricoles (produits agricoles et de la pêcherie).
- Mutualisation des moyens (achats, stockage, commercialisation).
- Mise en réseau des exploitants agricoles.
- Mise en relation avec les opérateurs de marché.

Renforcer les compétences entrepreneuriales :

- Formation et accompagnement en gestion.
- Atelier marketing et commercialisation.
- Digitalisation de la gestion de l'exploitation et de l'entreprise.
- Soutien à la création de plan d'affaires.
- Formation en développement durable (pratiques productives durables, gestion efficiente des ressources).

Promouvoir l'économie circulaire pour rendre l'exploitation plus durable et réduire les coûts :

- Mise en place localement d'unités de transformation de produits agricoles.
- Compostage et production de briquettes écologiques à partir des déchets organiques.

Générer des revenus complémentaires et sensibiliser le public à l'agriculture et la pêcherie durable

- Développement de l'agro-tourisme.

PARTAGE DES SAVOIRS

OBJECTIF

Réaliser des études ou des recherches sur les actions menées qui bénéficient aux communautés locales.

SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES



OBJECTIF

Développer des systèmes alimentaires et agricoles durables et équitables par une approche intégrée combinant les principes écologiques et sociaux afin d'optimiser les interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement.

ACTIONS

Améliorer la résilience communautaire et l'autonomie des populations :

- Accompagnement technique à une production respectueuse des principes de l'agroécologie.
- Conseil de proximité de gestion d'exploitation agricole.
- Appui pour la transformation et la conservation de produits agricoles, le développement de filières commerciales.
- Développement d'activités génératrices de revenus.
- Facilitation de l'accès aux intrants en vue de la diversification des produits agricoles.
- Appui à l'agroforesterie et au reboisement.

Renforcer les capacités des acteurs locaux :

- Structuration et mise en réseau des organisations professionnelles agricoles (OPA).
- Représentation auprès des partenaires au niveau régional et national.
- Aide à la constitution et à la gestion de biens et fonds communs.
- Renforcement des capacités techniques, de gestion et de gouvernance associative.

Soutenir la gestion durable des ressources naturelles et la conservation des écosystèmes :

- Sensibilisation des agriculteurs à l'Outil d'Intégration Environnementale (OIE).
- Sensibilisation aux impacts des changements climatiques.

RESSOURCES NATURELLES & ENVIRONNEMENT



OBJECTIF

Veiller à la gestion durable des ressources naturelles, notamment les zones de mangroves, en travaillant sur la protection de la biodiversité, la sauvegarde des services écosystémiques et la promotion de la résilience socio-écologique, avec une implication des autorités et communautés locales.

ACTIONS

Améliorer la gouvernance de gestion des mangroves :

- Plaidoyer en faveur des écosystèmes de mangroves.
- Sensibilisation de proximité sur la réglementation.

Renforcer les connaissances partagées :

- Sensibilisation sur les plans d'aménagement et de gestion des écosystèmes.
- Éducation à l'environnement en milieu scolaire.
- Concertation et partage de connaissances sur la bonne gestion des écosystèmes.
- Alphabétisation fonctionnelle et conscientisante des adultes.

Favoriser l'accès aux mangroves et leur utilisation durable :

- Organisation de visites d'échanges et de journées portes ouvertes.
- Promotion d'activités économiques durables.
- Mise en place et développement de groupes d'épargne solidaires (GES).
- Soutien de coopératives de pêcheurs.

Favoriser leur conservation et restauration :

- Mise en place d'un "fonds vert" en faveur d'initiatives locales.
- Diffusion d'une boîte à outils reprenant les bonnes pratiques.
- Promotion d'un modèle économique conciliant exploitation et conservation.

Renforcer les connaissances partagées :

- Suivi du stock halieutique du milieu marin et des mangroves, en vue de la gestion inclusive des ressources de la petite pêche.
- Protection du littoral contre l'inondation et l'érosion marine par des solutions basées sur la nature.

ACTIONS

- Facilitation à la conduite de mémoires, stages et études de recherche-action.
- Contribution à la transmission de savoirs entre producteurs et productrices.

- Réalisations de recherches-action et production de publications bénéficiant aux communautés locales.
- Diffusion des produits de gestion de savoirs auprès des parties prenantes et du secteur.